

**MIGRATIONS IRREGULIERES**Sassi **SPIGA** \*

Ces trois études nous apportent à partir d'une triangulation d'éclairage avec des focales dirigées sur le fait migratoire qui touche le mineur de plein fouet (KHALED Noureddine), qui résiste aux politiques se voulant éradicatrices des Etats Schengen (Michela C. Pellicani - Valeria Moro), qui participe des mutations urbaines sahariennes (Olivier Pliez). Ces trois angles de vue, pourtant bien différents se recoupent en un point: la migration est un fait à part entière d'une société contemporaine régie par toutes sortes de mobilités, dont elle dévoile les dysfonctionnements.

Dans «le Profil de Harragas mineurs» *Noureddine Khaled* nous révèle un aspect du fait migratoire «clandestin» qui préoccupe les instances internationales. Dans le premier volet consacré à la mise en contexte de ce phénomène, l'auteur fait état de statistiques ambiguës et d'une littérature ténue et superficielle qui nous éclairent néanmoins sur les traits généraux du phénomène, sur les recommandations et actions pour l'enfance en migration irrégulière.

Pour ramener dans un second volet, la migration irrégulière ou *harga*, au contexte algérien, l'auteur s'appuie sur les faits rapportés par la presse nationale pour souligner le fait que la *harga* revêt une forme contestataire et touche une catégorie de population démunie, avançant l'idée surprenante de « culture de la migration » avant de présenter le travail d'enquête exploratoire, où il cible une population de *harragas* mineurs, d'un quartier emblématique de la mal vie, Sidi Salem de la périphérie marginalisée de Annaba. Ce qui le conduit à décliner les conditions individuelles de migration et celles qui relèvent du contexte familial. Le texte s'arrête sur la synthèse des informations recueillis et se garde de toute forme d'interprétation.

Les résultats de ce travail exploratoire sur les *harragas* mineurs, sont une pierre d'attente à l'édification de la connaissance d'un phénomène social inédit et d'enjeu pour le devenir de la société algérienne.

---

\* Professeur géographie, Université de Annaba – Algérie.

Que pourrait nous apprendre, un travail similaire focalisé sur les mineurs en migration irrégulière issue de familles «ordinaires» n'appartenant ni aux couches marginalisées ni aux couches favorisées?

*Michela C. Pellicani - Valeria Moro* propose une vision intégrée des mécanismes de contrôle de la migration irrégulière, utilisant comme champs d'observation trois pays riverains de la méditerranée, la Tunisie et la Lybie émetteurs de flux de migrants et l'Italie pays récepteur. La métaphore qu'elles utilisent «triangle des Bermudes» se justifie puisque les mécanismes de contrôle amonts et avals sont quasi vains, ce que les auteurs argumentent en choisissant pour démarche de faire le parallèle entre mesures juridiques à l'encontre des deux pays sud méditerranéens émetteurs, et mesures statistiques de contingents de migrants en situation irrégulière en Italie, non sans avoir indiqué les précautions prises dans la manipulation des statistiques disponibles.

Cette contribution apporte deux éclairages. Le premier est relatif à l'inefficacité des politiques de maîtrise des migrations «clandestines», à laquelle elles concluent à partir d'un exercice de jurisprudence qui leur permet de relever incompatibilités et incohérences entre échelle d'intervention européenne et échelles nationales. Le second, qui est une conséquence du premier, réside dans le caractère structurel de la migration qu'elles dissocient des situations conjoncturelles qui suivent les mesures de contrôle.

Le lecteur sera amené, à partir de là, à s'interroger sur le type de rapport qu'il sied d'instaurer de part et d'autre de la Méditerranée.

Dans son étude «Sahara Towns : Développement urbain sélectif et migrations dans les villes du Sahara», *Olivier Pliez* livre un état des lieux sur la manière dont est appréhendée la ville saharienne pour s'arrêter sur les aspects de son lien à la mobilité inter et transsaharienne des migrants et des commerçants. Nous est révélée, à partir de là, la complexité de la ville au Sahara dont l'auteur extrait «les points essentiels de réflexion et de prospective» pour inviter à retravailler la question de la présence des migrants subsahariens au Sahara, pour creuser celle des «*effets des circulations transsahariennes comme levier de développement urbain au Sahara*»

Ces contributions dont la complémentarité est à la fois thématique et spatiale montrent tout l'enjeu d'accorder plus d'intérêt à la recherche sur les migrations en tant que fait social contemporain, au traitement rationnel du fait migratoire se présentant comme déterminant du développement.